

Le vingt desuides apres les publications  
 faite par trois dimanches consecutifs  
 entre francois barbeau fils de  
 florent barbeau et ellanie lievin  
 paroissee de senninghem, n'ayant  
 veu aucun empeschement de  
 mariage entre luy et jeune Claire  
 le vicq. de ceste paroissee je soussigne  
 Cure de senninghem le ay conjoints  
 et lie dans le sacre lienduravine  
 en presence de Jean baptiste le cray  
 et Vincent hucette, et ellanie autorisee  
 et ell'arguesitte le prestre de ceste paroissee  
 qui exulte et me ell'arguesitte prestre  
 qui ne sachant escrire ont fait signer  
 avec moy et francois barbeau ayant  
 dit nul leuoir escrire a <sup>la</sup> sa marque  
 ell'arguesitte de francois + barbeau  
 jeune Claire le vicq. Jean baptiste  
 Vincent hucette Marie <sup>le cray</sup> autorisee <sup>le vicq.</sup>  
 ell'arguesitte de ell'arguesitte le prestre  
 de la Paroisse de

M.1734.7.29

le 29 de juillet apres les publications  
faite par trois dimanches consecutifs  
entre francois barbau fils de  
florent Barbau et Marie lievin  
parroisse de Seninghem, nayant  
reconu aucun empeschement de  
mariage entre luy et jenne Claire  
le wicq de cette paroisse je soussigne  
cure de wizernes les ay conjoins  
et lie dans le sacré lien de mariage  
en presence de jean baptiste le cras  
et vincent huchette, et Marie antoinett...  
et Margueritte le prestre de ceste paroisse  
qui excepté Mrie Margueritte prestre  
qui ne sachant escrire ont tous signes  
avec moy et francois barbau ayant  
dit ne scavoir escrire a pose sa marcque

Marcque de francois + Barbau

*Jenne claire lewicq jeanbaptiste le*

*Cras*

*bert*

*Vencent hucette Marie antonnet Wintre*

Marcque de Mrie Margueritte + leprestre

*J le Chatelain*